

## CHAPITRE 3

# SANTÉ

### 3.1 État de santé des Canadiens

La majorité des Canadiens jouissent d'une qualité de vie égale sinon supérieure à celle de la population de la plupart des autres pays. Au Canada, le poids de la morbidité sur les individus s'est considérablement allégé ces 50 dernières années, et bon nombre de maladies infectieuses autrefois très répandues ont été presque entièrement éliminées.

Les taux de mortalité pour l'ensemble des Canadiens ont sensiblement diminué depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'adoption de régimes publics d'assurance-maladie, ces taux ont régressé davantage dans certains secteurs. Les principales causes de décès sont les maladies cardiovasculaires, le cancer et les accidents. Les données sur la morbidité hospitalière montrent qu'il est de plus en plus impérieux d'intensifier la lutte contre la cardiopathie, les manifestations cérébrovasculaires, le cancer, les accidents, et les diverses maladies des voies respiratoires. Les mêmes données font aussi ressortir le fardeau considérable que constituent les troubles mentaux.

Les autres problèmes de santé que les Canadiens éprouvent comprennent l'arthrite et le rhumatisme, les affections du dos, des membres et des articulations, l'aliénation mentale, les allergies et les maux dentaires.

Pour améliorer davantage l'état de santé des Canadiens, les efforts viseront désormais à réduire les risques de maladie et à dépister de façon précoce les problèmes de santé. En multipliant les possibilités de réadaptation des personnes souffrant de maladies ou de handicaps, on contribuera pour beaucoup à accroître leur bien-être et la qualité de leur vie.

En vue d'obtenir des renseignements sur l'état de santé de la population canadienne et sur les risques de morbidité auxquels les Canadiens se trouvent exposés (renseignements devant servir à la mise sur pied de programmes et à l'élaboration de politiques pertinentes), le gouvernement fédéral a entrepris en 1978-79 une enquête

sur la santé, qui fut réalisée conjointement par le ministère de la Santé et du Bien-être social et Statistique Canada.

L'étude a porté non seulement sur les maladies et l'invalidité, mais aussi sur le mode de vie, l'environnement et les facteurs socio-économiques en jeu. Les données ont été recueillies au moyen d'entrevues et de questionnaires. Environ 12,000 familles (38,000 personnes) ont été interrogées. *La santé des Canadiens: Rapport de l'Enquête Santé Canada* a paru en juillet 1981. Les intéressés peuvent se procurer, sous forme de bandes d'ordinateur, la base de données résultant de cette enquête.

L'Enquête Santé Canada s'est inspirée des directives énoncées dans un document de travail intitulé *Une nouvelle perspective de la santé des Canadiens* que Santé et Bien-être social Canada (SBSC) avait publié en 1974. Cette approche de la planification des services de santé concorde avec le programme et la politique précisés par l'Organisation mondiale de la santé dans un texte intitulé *Santé pour tous d'ici l'an 2000*, auquel le gouvernement canadien avait souscrit.

Plus récemment, l'Enquête Promotion Santé a été menée, en 1985, par Statistique Canada pour le compte de la Direction de la promotion de la santé, de Santé et Bien-être social Canada. Tandis que l'Enquête Santé Canada visait à déterminer les niveaux et les corrélats démographiques de certains modes de vie et les pratiques préventives, l'Enquête Promotion Santé devrait permettre de mettre à jour ces données et de broser un tableau global illustrant les niveaux des connaissances des Canadiens et leur attitude à l'égard de ces modes de vie.

Les données de l'Enquête Promotion Santé, qui ont été établies à partir des réponses recueillies auprès d'environ 11,000 Canadiens adultes, permettent de répondre aux questions suivantes: «Que font les Canadiens pour améliorer leur état de santé?»; «Ont-ils de bonnes habitudes alimentaires, font-ils de l'exercice, suivent-ils de bonnes pratiques de sécurité et de prévention, évitent-ils de consommer du tabac, des drogues et de l'alcool?»; «Que pensent les Canadiens de l'état